

Pulnoy

EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr
 Ville de Pulnoy

N° 116
Novembre 2017

ÉDITO



Michelle Piccoli
Maire de Pulnoy

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

De toutes les espèces, le petit de l'Homme est celui qui reste le plus longtemps sans défense face au monde extérieur.

Période de risques, de dangers mais avec des possibilités incommensurables, la Petite Enfance est le temps de l'exploration, de l'expérimentation, de la maîtrise du changement. C'est un stade

de développement crucial : le nombre de connexions et le fonctionnement du cerveau du petit enfant dépendent du milieu dans lequel il évolue. C'est pourquoi l'un des axes forts de nos préoccupations est "accueillir et accompagner le jeune enfant et sa famille".

Entre la 1^{ère} association d'assistantes maternelles, la 1^{ère} halte garderie et les modes d'accueil actuels : que de chemin parcouru ! La diversité des services et leur complémentarité autour de valeurs et d'actions communes répondent aux demandes de plus en plus nombreuses de nos familles – notre population a augmenté d'un tiers en 3 ans.

Leur point d'ancrage fort, central et prioritaire est l'intérêt de l'enfant, son développement harmonieux et l'épanouissement de toutes ses potentialités, car l'accueil ne peut se résumer à un service rendu aux familles.

La structure multi-accueil *Les Loupiots* fonctionne à effectif plein depuis 2005. Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) *Le Lien* apporte un soutien administratif et pédagogique aux parents et aux assistantes maternelles (ass' mat'). *La Méridienne* permet de solliciter l'une d'elles, pour un accueil à domicile, au déjeuner. Depuis peu, deux mini-crèches privées, situées dans la ZAC Porte Verte, complètent le service de la structure associative en sureffectif.

Le RAM a d'ailleurs été sous les projecteurs dernièrement. Pour rappel, il a été ouvert en 2006, alors qu'environ 80 ass' mat' oeuvraient dans la ville. Aujourd'hui, elles sont 55 et possèdent 182 agréments. Cette structure, soutenue, en partie, financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), accueille les parents, les ass' mat' et les enfants. L'animatrice y dispense toutes les informations utiles sur le contrat entre les deux parties. Elle y assure aussi l'animation, au travers de ½ journées d'accueil pour la socialisation du jeune enfant et de discussions / conférences avec des intervenants, autour de problématiques évoquées par les ass' mat' et les parents.

La Ville de Seichamps souhaitant ouvrir un RAM mais disposant d'un nombre d'ass' mat' insuffisant sur son territoire, au regard de la CAF, une mutualisation a été envisagée entre Pulnoy et Seichamps. Après concertation, une convention d'objectifs et de financement a effectivement été signée entre les 2 communes : présence de l'animatrice ½ journée par semaine sur Seichamps, mutualisation de l'accueil téléphonique, physique et interventions pour l'amélioration de la professionnalité de l'ass' mat' sur le site pulnéen.

C'est un nouveau pas parmi d'autres déjà mis en place dans la mutualisation des moyens – instruction des permis de construire, contrats d'assurances, achats de photocopieurs, fourniture de gaz et d'électricité – que nous conduisons dans un nouveau monde, de plus en plus contraint.

Nos efforts continuent pour vous et avec vous.

SOMMAIRE

■ Articles

PACS : oubliez le tribunal
Souriez, vous êtes flashé !
Viabilité hivernale

■ En Bref

218
Carte grise : demandez-la en ligne
26
Ô grand St Nicolas
06.11.2017
Faites baisser vos factures
Vous nous avez demandé...

INFOS FLASH

Bienvenue

- Un cabinet médical a ouvert ses portes au 7, Av. L. de Vinci
- Mmes Houssemand et Piton effectuent des soins infirmiers à domicile, sur rendez-vous
03 83 36 68 07
 - Mme Carpentier est sage femme libérale
06 48 23 43 18
 - C' L & Vous propose un service d'aide à domicile
06 67 57 67 12 ou 06 21 20 50 99

Rejoignez-nous !

Vous nous suivez sur Facebook ?! Suivez-nous aussi sur Instagram !
Au menu : des fêtes et des animations, des jeunes et des infos jeunesse, du live...



[villedepulnoy](https://www.instagram.com/villedepulnoy)

■ PActe Civil de Solidarité : oubliez le tribunal !

Depuis le 1^{er} novembre, le PACS se conclut en mairie.

Dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle, l'enregistrement des PACS est **transféré** des tribunaux/notaires **aux officiers d'état civil**.

Toute déclaration, modification ou dissolution peut désormais être effectuée à l'Hôtel de Ville du lieu de résidence des personnes concernées*.

L'État laisse libre choix aux communes quant aux modalités pratiques de l'enregistrement des PACS.

Pour les habitants de Pulnoy souhaitant se pacser, il faudra :

- venir retirer un dossier en mairie ;
- prendre RDV pour l'enregistrement (un mercredi, entre 16h et 18h) ;
- transmettre les documents suivants en mairie, une semaine avant l'enregistrement
 - actes de naissance de moins de 3 mois,
 - déclaration conjointe de PACS et attestations de non parenté, non-alliance et résidence commune,
 - conclusion du PACS et convention,
 - pièces d'identité en cours de validité ;
- se présenter, ensemble, au RDV d'enregistrement.



Les amis et la famille sont les bienvenus, mais l'enregistrement du PACS par l'officier d'état civil ne fait pas l'objet d'une cérémonie.

* Les couples qui le souhaitent peuvent toujours faire appel aux services d'un notaire.

■ Souriez, vous êtes filmé flashé !

Fréquemment, des réclamations parviennent en mairie au sujet d'**automobilistes** qui ne respectent pas les limitations de vitesse et **mettent ainsi leurs concitoyens en danger**.

Ce sentiment d'insécurité est malheureusement conforté par les contrôles routiers effectués dans les rues de la ville par la Police nationale. En effet, lors du dernier contrôle effectué rue de Nancy, pour ne citer que celui-là, pas

moins de **75 infractions** à la limitation de vitesse ont été relevées en seulement 2h, soit presque **1 toutes les 1 min 30**.

Il est légitime de s'émouvoir de tels chiffres. Mais il est illusoire de considérer qu'un vaste déploiement de ralentisseurs (dos d'âne et/ou chicanes) dans toutes les rues de la ville pourrait répondre à cette problématique quasi-universelle.

Toutes les options sont étudiées par les services municipaux et métropolitains, afin

de ralentir les véhicules sans créer de nouveaux maux (nuisances sonores, augmentation de l'émission de gaz d'échappement, perte de fluidité...).

En attendant de trouver la solution adaptée à chaque situation, la Police nationale renforce ses contrôles, en collaboration avec la Police municipale.

Mais...

Une question se pose, tout de même : ne trouve-t-on pas un grand nombre d'automobilistes pressés parmi ceux qui se plaignent de comportements similaires aux abords de leur domicile, de celui de leurs proches, de l'école de leurs enfants... ?

Si nous prenions tous la peine de nous comporter comme nous souhaitons que les autres se comportent à notre égard, ne ferions-nous pas **un grand pas vers la résolution du problème !?**

■ Viabilité hivernale

L'hiver approche et, avec lui, la perspective de chutes de neige ou de pluies verglaçantes.

Afin de prévenir toute difficulté de circulation durant les mois à venir, la Métropole et la Ville ont élaboré, par anticipation, un **plan d'intervention**.

Ce dernier couvre l'ensemble des voies de circulation du territoire communal. Cependant, pour être efficace, il doit répondre à un ordre de priorité.

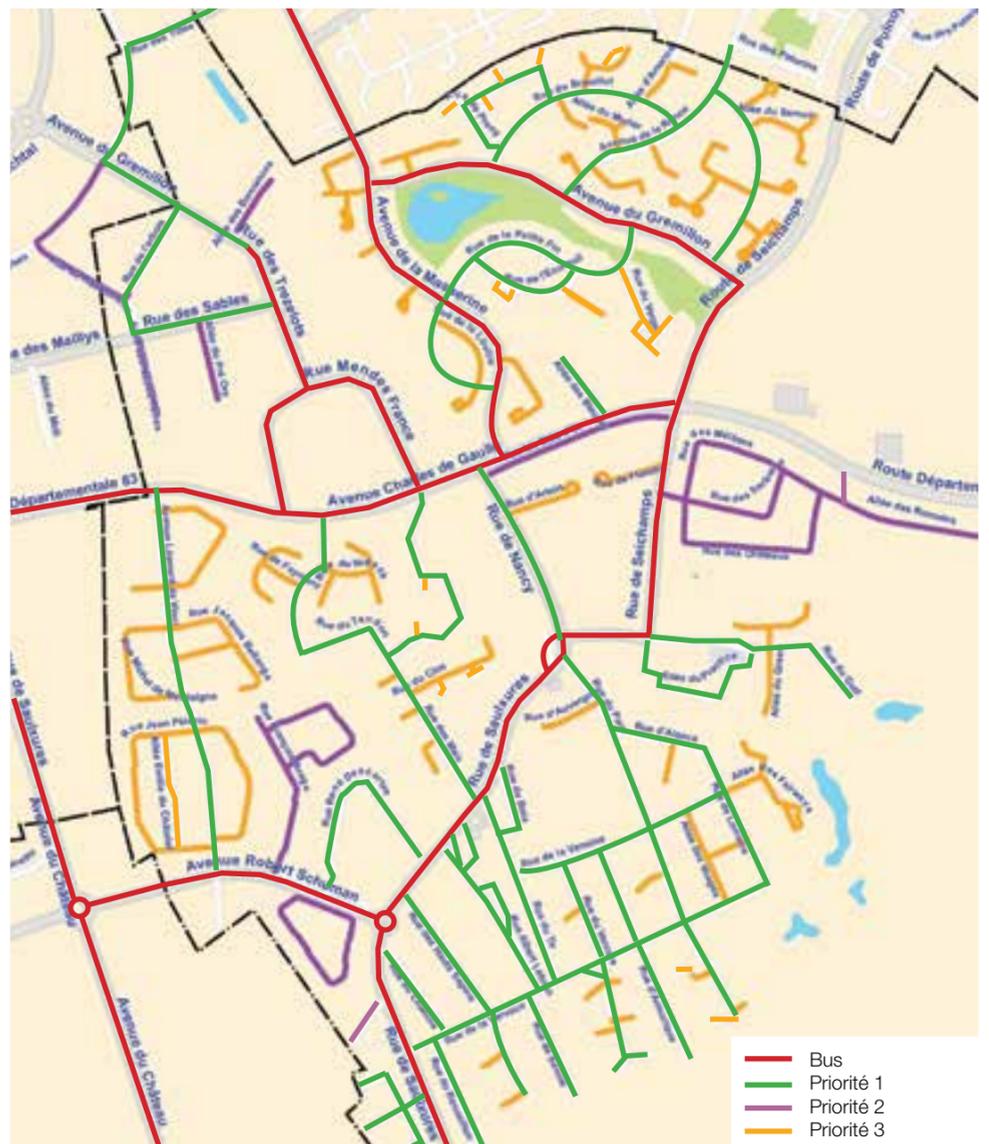
Trois phases successives sont donc définies :

1. Les **bus** sont toujours **prioritaires**, pour des raisons évidentes de sécurité et de nécessité de déplacement des usagers.
2. Sont ensuite déneigés les axes principaux, puis les axes secondaires.
3. Viennent enfin les **placettes** et **voies sans issue**.
Toutefois, les chauffeurs de

la Commune y rencontrant chaque année de grandes difficultés d'accès (voitures empêchant le passage ou impossibilité de faire demi-tour) elles **ne sont dégagées que si l'accès est possible**.

Respectez les règles de stationnement, afin de ne pas bloquer les véhicules de déneigement !

Un grand merci aux agents de la ville qui assurent une astreinte durant cette période et se tiennent prêts à intervenir à tout moment, jour et nuit.



En Bref

■ 218

C'est le nombre de Pulnéens âgés de 66 ans et + ayant répondu à l'invitation de l'équipe municipale pour le **Repas de la ville** organisé au centre socioculturel le 12 octobre.

Repas gourmand et animation musicale ont permis à chacun de **passer un très agréable moment.**



Merci au Club des seniors pour l'organisation !

■ 26

C'est le nombre de Pulnéens âgés de 75 ans et + ayant répondu à l'invitation de l'équipe municipale pour le **Goûter d'anniversaire** organisé au centre socioculturel le 20 septembre.

Nés en avril, mai, juin, juillet ou août, ils ont **partagé un moment convivial** animé par le Conseil Municipal d'Enfants et la Mission Ados.



Les seniors nés de septembre à décembre seront célébrés en janvier 2018.

■ 06.11.2017

C'est la date de **lancement des travaux** de renaturation du Grémillon.

Depuis, le plan d'eau du Val de la Masserine est inaccessible. Les parents des écoliers concernés ont été informés des cheminements scolaires à suivre durant cette première phase (environ un mois).

Lorsque la seconde phase débutera, le plan d'eau sera réouvert au public, mais le chantier se déplacera à l'est du plan d'eau, jusqu'à la route de Seichamps. Ici aussi, de nouveaux cheminements seront conseillés.

+ d'infos sur le projet et son calendrier sur www.pulnoy.fr

■ Carte grise : demandez-la en ligne

Toute demande concernant une carte grise doit être effectuée sur internet.

Tout a débuté en juin, avec la possibilité de demander un duplicata (en cas de perte ou de vol)...

En août, les demandes de changement de titulaire et déclarations de cession de

véhicule ou de changement d'adresse du titulaire, ont elles aussi pu se faire en ligne.

Depuis le 2 octobre, la dématérialisation se poursuit et s'intensifie. Il ne s'agit plus d'une possibilité, mais d'une obligation.

Toutes ces démarches ne sont en effet accessibles que sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :

<https://ants.gouv.fr>*

Les personnes ne disposant pas du matériel nécessaire

(poste informatique et accès internet) sont invitées à prendre rendez-vous en préfecture ou s'adresser en mairie.

Le Grand-Est, la Bourgogne-Franche-Comté, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne ont été des régions "pilotes", avant généralisation au territoire national début novembre.

* Attention aux autres sites, marchands, qui se multiplient.

■ Ô grand St Nicolas

Dimanche 10 décembre, le Saint patron des écoliers défilera, en calèche, dans les rues de la Ville.

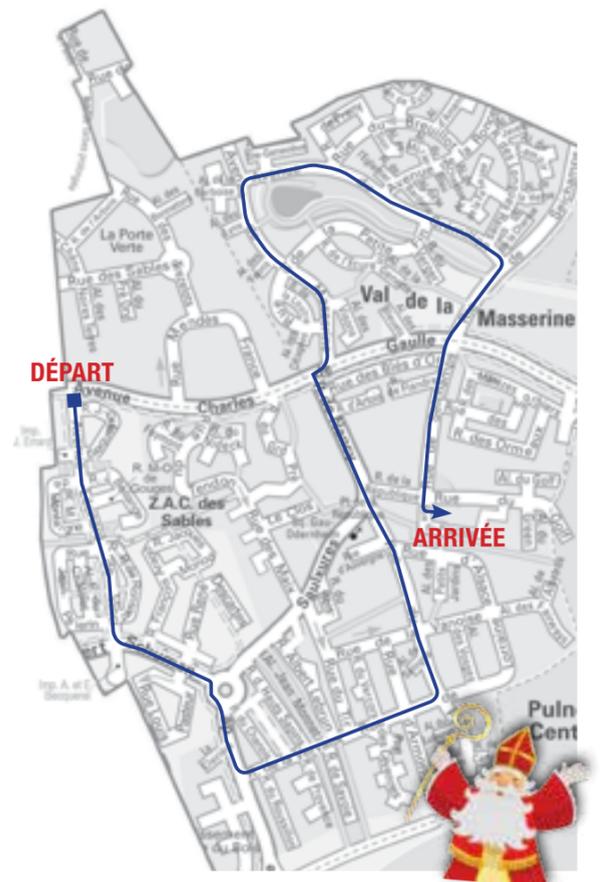
À cette occasion, il sera accompagné par un cortège de 5 chars, dont celui réalisé par les bénévoles du Comité Animations et Loisirs (CAL) qui aura déjà représenté Pulnoy le 2 décembre, dans les rues de Nancy.

Pour que le défilé reste un moment de joie et de rêve pour les plus petits (comme pour les plus grands), un dispositif de sécurité spécifique sera mis en place. Ce dernier comporte notamment des restrictions de circulation et de stationnement dans le quartier des Résidences vertes. Les riverains en ont été informés.

Pour ceux qui ont des enfants ou une âme d'enfant, voire les deux à la fois, rendez-vous sur le parcours du défilé.

Le départ sera donné avenue Léonard de Vinci à 17h, pour une arrivée prévue au centre socioculturel à 18h30.

Là, un goûter-spectacle sera offert par le CAL.



■ Faites baisser vos factures



Les inscriptions aux **concours des Familles à Énergie Positive** sont ouvertes pour le défi 2017-2018.

Objectif : du 1^{er} décembre 2017 au 30 avril 2018, économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison (chauffage, eau chaude, équipement domestique).

Chaque équipe, constituée de plusieurs familles, fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent.

À Pulnoy, les 13 % sont dépassés chaque année !

Et les économies d'énergie se traduisent en économies sur le montant des factures !

Le défi se base sur le progrès global des comportements des participants. Peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble.

+ d'infos : <http://lorraine.familles-a-energie-positive.fr>

Agence Locale de l'Énergie et du Climat - 03 83 37 25 87

■ Vous

nous avez demandé...

Pourquoi l'équipe municipale ne s'oppose-t-elle pas au déploiement des compteurs Linky ?

La Ville pourrait prendre un arrêté, comme d'autres l'ont déjà fait, mais l'effet de ce dernier **serait totalement nul**.

En effet, le déploiement des compteurs Linky découle de la directive européenne 2009/72/CE, du 13 juillet 2009, relative aux règles communes pour le marché intérieur de l'électricité.

Cette directive incite les États membres à mettre en place un système de comptage qui permette la participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité.

Par voie de conséquence, toute action entreprise pour s'y opposer est perdue d'avance.

Le Conseil d'État s'est prononcé sur l'application du principe de précaution au dispositif de comptage et a considéré que leur implantation ne présentait pas de risques qui justifiaient de prendre des dispositions de nature à prévenir d'éventuels dommages (CE, 20 mars 2013).

À ce jour, l'ensemble des contentieux portés par les communes et les associations de consommateurs (y compris UFC Que choisir), a été rejeté par les tribunaux.

+ d'infos sur www.pulnoy.fr

■ LE MOT DE LA POLICE

Les voies de circulation limitées à 20 km/h sont qualifiées de **zone de rencontre** (ou zone de courtoisie) et les **piétons et cyclistes y sont prioritaires**.

Les **véhicules** doivent impérativement y être **stationnés sur les emplacements matérialisés** au sol. (Arrêté Municipal du 03/11/2009 - Articles R.417-10, R.411-25 du Code de la route - Article L.2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le non respect des emplacements de stationnement est une infraction référencée cas 2, sanctionnable d'une **amende** de 35 euros et d'un **enlèvement du véhicule** par la fourrière.

■ DANS VOTRE AGENDA

DÉCEMBRE

Samedi 2 - de 9h à 16h
Braderie de jouets, organisée par Pulnoy
Accueil Solidarité

Jouets, livres, décorations de Noël...
Entrée libre - Centre socioculturel

Samedi 2 - de 10h à 12h
Permanence gratuite avocat
Entrée libre - 8 rue du Tir

Dimanche 3 - de 10h à 12h
Exposition-vente, organisée par Les seniors de Pulnoy
Entrée libre - Centre socioculturel

Samedi 9 - de 10h à 12h
Un bon moment Same...di
Réalisation de bûches de Noël faciles et pas chères
Sur inscription préalable au PSFJ*

Dimanche 10 - de 8h à 12h30
Marché municipal "de Noël"
Présence d'associations et d'artisans locaux
Rue de Nancy

Dimanche 10 - dès 17h
Défilé du char de St Nicolas, organisé par le Comité Animations et Loisirs
Départ du centre de rencontre, puis parcours dans les rues de Pulnoy - Spectacle et goûter offerts au centre socioculturel à 18h30
Entrée libre - Itinéraire complet : www.pulnoy.fr

Lundi 11 - dès 18h30
Conseil municipal
Ouvert à tous - Hôtel de Ville

Dimanche 17 - de 8h à 12h30
Marché municipal "de Noël"
Présence d'associations et d'artisans locaux
Rue de Nancy

Du 26 au 5 janvier
Animation tennis, organisé par le Tennis Club du Grémillon
3h / jour - du lundi au vendredi
Informations et inscriptions : 06 05 19 10 56 ou 06 61 98 03 48

Lundi 18 / Mardi 19
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussées

Vendredi 22 - dès 20h30
Audition publique de l'École de musique de Pulnoy-Saulxures
Ouvert à tous - Centre socioculturel

JANVIER 2018

Du 2 au 5
Activités de la Mission Ados
Sur inscription préalable au PSFJ*

Samedi 6 - de 10h à 12h
Permanence gratuite avocat
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Dimanche 7
20^{ème} Foulée des rois
Départ du centre socioculturel
+ d'infos au Bureau des associations et sur www.pulnoy.fr

Dimanche 14 - dès 16h
Concert de la Chorale aux 4 Vents
avec Les Croissants d'Or de Lunéville
Entrée libre - Hôtel de Ville de Nancy

Mardi 23 - dès 20h
Assemblée générale des Pionniers de Pulnoy
Entrée libre - Centre de rencontre

Mardi 30 - dès 18h30
Assemblée générale des Seniors de Pulnoy
Entrée libre - Centre de rencontre

* Pôle Social Famille Jeunesse
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr

LE MOT DE L'OPPOSITION

Il est où le bonheur... des Pulnéens ? il est où ?...



Dans son bilan fantaisiste de mi-mandat, la majorité municipale donne la parole à M. Royer, Maire Honoraire, pour justifier sa politique foncière sur notre commune :

« On ne construit pas pour soi mais pour contribuer au bonheur de nos concitoyens »

Le bonheur, c'est quoi ... ?

- entasser le maximum de personnes dans des "tours de béton" ?
- réduire à leur minimum les espaces verts accessibles à tous ?
- oublier, délibérément, de créer des espaces de sports et de loisirs pour les ados et les jeunes résidents de ces tours ?

Si c'est ça le bonheur, la majorité peut être fière d'elle et persévérer dans son projet "Golf-Habitat" : entasser plus de 500 logements dans de nouvelles "tours de béton", dans le seul but de financer le "2nd golf" !!

A PULNOY, on préfère le béton aux espaces verts ... ?

Pourquoi ne pas demander, par référendum, l'avis des Pulnéens pour s'assurer de leur bonheur ?... Peut-être, même sûrement, par peur de la réponse...

Retrouvez le développement de ce sujet sur nos pages web

[Facebook Pulnoy autrement](#) pulnoyautrement.unblog.fr

Vos élus du groupe minoritaire : DEYTERNE Dominique, HAUSERMANN Patrice, CHIARAMIDA Isabelle, ENEL Jean

LIBRE EXPRESSION POLITIQUE

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Nous avons, sur le territoire de la Métropole, une culture de réalisations communes traduite par des coopérations diverses (services informatiques, instruction des permis de construire, groupements de commandes...). D'autres projets sont en cours.

Le contexte en forte évolution - transformation en Métropole, territoires agrandis, cible d'économies de fonctionnement de 13 milliards d'ici 5 ans - oblige toutes les communes à une ambition beaucoup plus forte, avec 3 objectifs :

- réaliser des économies significatives à notre échelle ;
- éviter de faire porter cet effort sur le niveau de qualité de service aux habitants ;
- améliorer la performance collective Métropole/Communes, Communes/Communes.

À défaut, le risque est celui de l'asphyxie de la Métropole et de chacune de nos communes.

À notre petite échelle, nous avons engagé cette ambition depuis 2015, en complément de la démarche métropolitaine, avec des groupements d'achats (contrats d'assurances, achat de photocopieurs...), une coopération avec notre commune voisine, Saulxures-lès-Nancy, sur la Fête de la Forêt et une association de compétences au service de la petite enfance avec le RAM intercommunal de Pulnoy-Seichamps.

Nous faisons fi de nos divergences politiques et de nos craintes de perdre notre pouvoir pour avancer de concert sur le "Faire ensemble". Faisons de la Mutualisation un levier d'adaptabilité aux différentes contraintes.

Le groupe majoritaire

